

ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ICÉA

BULLETIN DE MISE EN CANDIDATURE

L'ICÉA lance une période de mise en candidature pour pourvoir les postes de son conseil d'administration. Les personnes intéressées ont jusqu'au **21 octobre 2025, à 14 h**, pour soumettre leur candidature.

Pour être admissible à un poste d'administrateur, vous ou l'organisation que vous représentez devez avoir réglé la cotisation de l'année en cours. Si tel est le cas, vous trouverez [ici](#) votre nom ou celui de votre organisation.

GROUPES DE MEMBRES ET NOMBRE DE SIÈGES

- GROUPE 1 - Organismes socioéconomiques (organismes coopératifs, syndicaux, patronaux, associations et ordres professionnels, entreprises) - 6 postes
- GROUPE 2 - Institutions d'enseignement, centres de documentation, bibliothèques, musées et organismes rattachés à ces institutions – 4 postes
- GROUPE 3 - Associations, groupes populaires, mouvements d'action sociale, organismes d'animation et de formation. - 7 postes
- GROUPE 4 - Membres individuels – 3 postes

Nom de la personne qui se présente au conseil d'administration

Groupe :

Organisme représenté, s'il y a lieu

Votre candidature doit être dûment appuyée par une autorité compétente de votre organisme, s'il y a lieu.

Nom de l'autorité compétente

Poste occupé

Signature

Date

Merci de faire parvenir votre bulletin **par courriel** à l'adresse : info@icea.qc.ca